



ATTESTATION D'INSTALLATION

Pour les structures d'une superficie inférieure à 16 m²

► A retourner au SPACE - rue Maurice le Lannou - CS 54239 - 35042 Rennes Cedex - France
avant le : **18 août.**

Toutes les tentes et les chapiteaux doivent résister à un vent de 100km/h (art CTS 3) et disposer d'un registre de sécurité pour la structure attestant de la résistance au vent et d'un classement de résistance au feu de la bâche en M2.

Nom du stand :

Raison sociale (exposant) :

Emplacement : face à la porte : du hall n°

Adresse (exposant) :

Nom de l'installateur :

Raison sociale (installateur) :

Téléphone (installateur) :

Adresse (installateur) :

Je soussigné, M^{me}/M.

représentant la société (nom et adresse)

.....

.....
atteste que la structure de moins de 16 m² qui sera installée sur le SPACE est aux normes en vigueur et
que les conditions d'installation assurent un lestage adapté et suffisant pour ce type de structure.
(établir un document par structure)

établi le

à

Signature du responsable du montage

Nom, Prénom, Qualité